

la phrase

« La Maison du patrimoine ferme ses portes alors que notre collectivité avait fourni des clefs pour son maintien. »

Tels sont les mots de Coralie Dénoués, présidente du conseil départemental après l'annonce de la fermeture de la Maison du patrimoine à la Commanderie des Antonins de Saint-Marc-la-Lande. Mis en cause par les bénévoles qui ont dû rendre leur tablier en regrettant le manque de soutien financier, le Département a ainsi répondu dans un communiqué de Coralie Dénoués : « Au-delà de la subvention départementale de 5.000 € versée jusqu'en 2023 à l'association et inscrite au budget 2024, notre collectivité a accompagné la structure en portant une étude de stratégie de développement en produisant un certain nombre d'orientations. Il revenait à la commune et à l'association de les appliquer pour la sauvegarde de ce site. Ce qu'elles n'ont pas fait et l'on ne peut que constater et regretter aujourd'hui le résultat de cette inaction ».